



Rachat de credit avant revalorisation du taux

Par **bonwin**, le **24/07/2008** à **15:04**

bonjour,

ma femme et moi avons un prêt a taux variable du crédit foncier qui aurait du être revaloriser depuis février 2008 mais nous n avons pas de nouvelle, au téléphone on nous dit que ça va arriver...

Nous allons changer de banque pour racheter notre crédit a taux fixe cette fois ci...

ma question est: vu que l on a pas eu la revalorisation du taux depuis février, le crédit foncier a t' il le droit s'il nous l'envoie maintenant de nous demander de payer la différence depuis février..ou bien est ce leur date d'envoi du nouvel échéancier qui va pris en compte.?

merci de vos reponses